Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 32 (1940)
Heft: 1

Artikel: Le revenu national suisse
Autor: Leuthold, H.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-384209

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

que les charges soient réparties équitablement selon les capacités de chacun. S'il n'en était pas ainsi, le peuple ne pourrait faire autrement que de rejeter les projets financiers du Conseil fédéral.

Le revenu national suisse.

Par *H. Leuthold.*

A un moment où l'Etat doit faire les efforts les plus sérieux pour accroître le rendement fiscal, les données relatives à l'ampleur du revenu national revêtent une importance particulière. Jusqu'à présent la Suisse, contrairement à la plupart des Etats industriels, ne disposait pas de chiffres suffisants relatifs au revenu national, ou tout au moins manquait de données régulières sur son évolution. Les estimations, soit privées, soit officielles, dont nous disposions jusqu'à présent ne concernaient que quelques années prises isolément. Cette lacune vient d'être heureusement comblée par une excellente étude de M. le Dr Wyler, adjoint à l'Office fédéral de statistique, qui vient de paraître dans le nouveau «Handbuch der schweiz. Volkswirtschaft» déjà mentionné dans l'article de M. Weber. Cette étude repose sur les estimations annuelles du revenu national auxquelles l'Office fédéral a procédé régulièrement, sans toutefois les publier. Les chiffres de l'étude du Dr Wyler peuvent donc, en quelque sorte, être considérés comme officiels. Notre ambition se limitera à porter à la connaissance du lecteur de la «Revue syndicale» les principaux résultats auxquels le Dr Wyler est parvenu.

Rappelons tout d'abord que l'estimation du revenu national est très difficile pour la raison que

la notion même de revenu national

n'est pas nettement définie et que l'on ne dépasse pas le cadre des estimations. Selon la définition qu'en a donnée W. Winkler dans le «Handwörterbuch der Staatswissenschaften», le revenu national est «la somme des valeurs économiques qu'une économie nationale produit pendant une période économique donnée sous forme de recettes utilisables, après déduction des frais». Il semble que Wyler, autant que nous puissions en juger, se rallie à cette définition. L'ancienne notion qui considérait les revenus ne provenant pas de la production des biens économiques comme n'entrant pas dans le revenu national (pour la raison qu'il s'agissait de revenus indirects, secondaires: par exemple le revenu des fonctionnaires, des membres du corps enseignant, etc.) est aujourd'hui largement dépassée. Elle reposait sur la limitation irrationnelle de la notion de productivité à la seule production des marchandises. Wyler repousse cette interprétation restrictive du revenu national, qu'il

considère comme la somme des revenus individuels de tous les sujets économiques.* La notion de revenu donne elle-même lieu à diverses définitions, sur lesquelles nous ne pouvons pas nous arrêter.

Méthodes et sources d'estimation.

Deux méthodes sont à notre disposition: l'une, dite «objective», basée sur la production des marchandises et sur la valeur des services, l'autre, dite «personnelle», établie sur le revenu individuel des sujets économiques. Il va sans dire que la méthode objective elle aussi doit ramener la production des marchandises et la valeur des services à un même commun dénominateur qui est le prix exprimé en argent. Le revenu national est obtenu par une simple addition, soit de la valeur des marchandises produites, des services, etc., soit de celle des revenus individuels. Dans la pratique, on combine l'une et l'autre de ces méthodes toujours en se servant, dans un domaine déterminé, de celle qui offre les données les plus certaines. Wyler a recouru à cette méthode mixte.

Les sources à disposition sont constituées par les statistiques relatives à la production, aux impôts, aux finances publiques, aux salaires, etc. L'estimation du revenu agricole, par exemple, repose sur les enquêtes sur la rentabilité des exploitations agricoles effectuées par le secrétariat de l'Union suisse des paysans (méthode objective). L'évaluation du revenu des ouvriers assurés contre les suites d'accidents est effectuée sur la base de la statistique de la C.N.S.A. Les statistiques fiscales donnent des indications précieuses sur le revenu des personnes indépendantes (méthode personnelle), etc. L'étude de Wyler est trop succincte pour avoir permis à son auteur de s'étendre largement sur les méthodes d'investigation employées. Wyler a donné des renseignements plus complets dans un article paru en 1927 dans la «Revue suisse de statistique». Il est très probable que le nouveau travail de Wyler repose sur les mêmes bases. Il se peut aussi qu'il y ait apporté des corrections et des améliorations, si bien que nous devons renoncer à énumérer les sources auxquelles l'auteur a recouru pour calculer les divers composants du revenu national. En 1940, l'Office suisse de statistique consacrera un ouvrage important à l'évolution du revenu national suisse. Cette publication traitera certainement en détail les méthodes et les sources d'investigation.

Le calcul du revenu national repose sur de nombreux facteurs, les uns certains, les autres incertains; une partie des revenus peuvent être déterminés avec précision (par exemple les salaires du personnel des services publics), tandis que pour d'autres il faut se contenter d'estimations. Il est difficile d'éviter absolument d'inclure deux fois les mêmes éléments de calcul dans les estimations; de même, il est possible d'omettre des facteurs importants. Bien

* Voir: *Wyler* J., Das schweizerische Volkseinkommen im Jahre 1924. « Zeitschrift für schweizerische Statistik und Volkswirtschaft », 1927. S. 359—412.

que les chiffres relatifs à l'ampleur du revenu national ne puissent prétendre à une exactitude absolue, ils n'en constituent pas moins un auxiliaire indispensable de la politique financière et économique.

L'évolution du revenu national suisse.

Les premières estimations du revenu national suisse sont dues à Geering; elles concernent les années 1890, 1895, 1899, 1906 et 1913; pour cette dernière, Geering a estimé le revenu national entre 2,5 et 3 milliards. En 1915, l'administration fédérale des finances en a porté le montant à 4,4 milliards. Ces premières évaluations reposent sur des chiffres sommairement établis. Pour être en possession d'estimations tant soit peu universelles, il faut attendre les travaux de Reichlin et de Mori. Ce dernier suppute à 6,2 milliards le revenu national pour 1924, Reichlin à 5,2 milliards (1924/25) et Wyler à 8,2 milliards. Des estimations ultérieures du revenu national réel pour les années 1929 et 1932—1934 figurent dans le message du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale concernant de nouvelles mesures extraordinaires destinées à rétablir l'équilibre des finances fédérales en 1936 et 1937.

Les différences considérables que nous constatons dans les résultats de ces diverses évaluations sont fonction de la diversité des méthodes et des sources d'investigation. Il va sans dire que, pour être en mesure de suivre l'évolution du revenu national, il est indispensable de disposer de chiffres établis sur des bases comparables entre elles; c'est le cas en ce qui concerne les évaluations de l'Office suisse de statistique mentionnées dans l'étude récemment parue du Dr Wyler. Selon l'auteur, le revenu national suisse a évolué comme suit depuis 1924:

	Revenu national nominal		Revenu national réel „libre" *
	en millions de fr.	1929 = 100	1929 = 100
1924	7613	81	77
1929	9403	100	100
1930	9278	99	99
1931	8526	91	96
1932	7685	82	93
1933	7642	81	99
1934	7578	80	99
1935	7407	79	95
1936	7411	79	94

* Uniquement le revenu entièrement disponible: c'est-à-dire le revenu nominal après déduction de tous les impôts et compte-tenue de l'indice du coût de la vie.

Le revenu national suisse a atteint son point le plus haut en 1929, avec 9,4 milliards de francs, ce qui souligne que la situation économique exerce une influence déterminante sur l'évolution du revenu national, qui augmente pendant la conjoncture et diminue pendant la crise. Les fluctuations enregistrées depuis 1930 traduisent nettement la progression de la crise économique.

La diminution de nombreux revenus individuels ensuite du chômage, de la baisse des salaires, des prix et des bénéfices entraîne naturellement une régression correspondante du revenu national, étant donné qu'il est la somme de ces revenus individuels. De 1929 à 1937, le revenu national a passé de 9,4 à 7,4 milliards, soit en diminution de 2 milliards ou de 21 pour cent. Le recul le plus fort a été constaté en 1931 et 1932. Il a diminué par la suite.

La diminution, exprimée en pour-cent, est encore plus considérable si l'on considère l'évolution du revenu individuel, étant donné que la population suisse a augmenté depuis 1929. Le montant moyen par tête d'habitant a passé de 2340 francs en 1929 à 1780 francs en 1936, soit un recul de 24 pour cent.

Nous ne disposons pas encore de données pour les années 1937 et 1938. Néanmoins, nous pouvons affirmer, sans crainte de nous tromper, que le revenu national, au cours de ces deux années, a certainement profité de la reprise économique enregistrée depuis 1936. Divers facteurs viennent appuyer cette supposition, entre autres choses le recul du chômage depuis 1936 et l'augmentation de 3,9 pour cent en 1936 à 4,6 pour cent en 1937 (de 241 à 272 millions de francs) de la moyenne des dividendes des sociétés anonymes suisses.

Le revenu national dit réel et «libre» apparaît beaucoup plus stable, c'est-à-dire le revenu isolé des fluctuations du pouvoir d'achat de l'argent et tel qu'il apparaît après déduction des impôts, en d'autres mots, le revenu librement disponible. De 1929 à 1936, les prestations des contribuables n'accusent pas un grand changement. La différence que l'on constate entre le revenu nominal et le revenu réel libre est due principalement à la baisse considérable des prix intervenue depuis 1929. L'indice du coût de la vie a passé de 161 en 1929 à 128 en 1935 pour remonter à 130 en 1936. Ensuite de cette augmentation considérable du pouvoir d'achat de l'argent, le revenu national réel du peuple suisse est tombé moins rapidement que le revenu nominal. Après avoir atteint le point le plus bas en 1932, il a presque atteint le niveau d'avant la crise au cours des années suivantes pour retomber ensuite. La baisse maximum entre 1929 et 1932 est de 7 pour cent. Ce chiffre ne tient pas compte de l'accroissement de 4 pour cent de la population suisse. Il ne faut pas oublier qu'au cours des années de conjoncture le revenu nominal n'est pas seul à monter rapidement; il est suivi de près par le revenu national réel. (De 1925 à 1929, ce dernier marque une augmentation moyenne de 5 pour cent.) C'est pourquoi le recul de 7 pour cent du revenu national réel a plus d'importance qu'on ne pouvait le penser tout d'abord.

Non seulement il est important de connaître le montant total du revenu national, mais il est encore indispensable d'en déterminer la *répartition entre les diverses catégories de revenu* (gain provenant du travail, bénéfices des employeurs, intérêts). Sur ce dernier point, l'étude de Wyler donne des renseignements précieux.

	Gain des salariés		Revenu mixte des personnes indépendantes		Revenu net des capitaux	
	en mill de fr.	en %	en mill. de fr.	en %	en mill. de fr.	en %
1924	3972	52,2	1939	25,5	1702	22,3
1929	4675	49,7	2200	23,4	2528	26,9
1930	4684	50,5	2079	22,4	2515	27,1
1931	4546	53,3	1830	21,5	2150	25,2
1932	4285	55,8	1468	19,1	1932	25,1
1933	4163	54,5	1516	19,8	1963	25,7
1934	4093	54,0	1515	20,0	1970	26,0
1935	3911	52,8	1555	21,0	1941	26,2
1936	3789	51,1	1603	21,6	2019	27,3

Dans le cadre de l'économie suisse, le revenu provenant du travail joue un rôle essentiel. Un peu plus de la moitié du revenu national est constitué par les traitements et salaires des ouvriers, employés et fonctionnaires. Le revenu national est ensuite alimenté par le revenu provenant du travail des personnes indépendantes (paysans, artisans, petits commerçants); toutefois, il n'est pas possible de faire une discrimination nette entre ce revenu et celui provenant du capital dont elles disposent, c'est pourquoi on a créé la notion de «revenu mixte».

La répartition du revenu national entre les trois catégories mentionnées ci-dessus s'est déplacée, à partir de 1929, en faveur du revenu du travail des salariés, étant donné que, chez ces derniers, le recul du revenu est apparu moins rapidement que dans les deux autres catégories. La part des salariés au revenu national a atteint son maximum avec 55,8 pour cent en 1932. Le tableau ci-dessus permet de constater une fois de plus qu'en période de crise les salaires des ouvriers, employés et fonctionnaires baissent moins rapidement que les gains des employeurs; inversement, l'adaptation des salaires à la reprise est plus lente que celle des gains des employeurs.

Alors qu'à l'heure actuelle la part du revenu du travail dans l'ensemble du revenu national est un peu plus élevée qu'en 1929, celle du revenu mixte des personnes indépendantes est plus faible, en dépit de la reprise constatée à partir de 1932. Par contre, la part du revenu net des capitaux est sensiblement la même en 1936 qu'en 1929.

Les chiffres ci-dessous indiquent le recul, en pour-cent, du revenu des diverses catégories au cours des deux périodes 1929—1932 et 1929—1936.

	1929—1932	1929—1936
Traitements et salaires . .	8	19
Revenu mixte	33	27
Revenu net des capitaux .	24	20

Le revenu provenant du travail a continué de monter jusqu'en 1930 pour reculer progressivement de 886 millions, ou 19 pour cent, jusqu'en 1936. Le revenu net des capitaux accuse un

recul légèrement plus fort (20 pour cent) mais dont l'évolution, de même que celle du revenu mixte, est différente. Tout d'abord la chute est brusque puis elle est suivie d'une certaine reprise. C'est le revenu mixte qui s'est ressenti le plus fortement de la crise (—27 pour cent).

En 1936, le revenu du travail et le revenu mixte tombent non seulement au-dessous du niveau de 1929 mais encore de celui de 1924. Seul le revenu net des capitaux est nettement supérieur aux chiffres de 1924.

Il est très intéressant de se pencher sur la répartition du revenu national entre les diverses catégories professionnelles.

Revenu du travail des salariés et revenu mixte des personnes indépendantes
(en millions de francs).

	1924	1929	1930	1931	1932	1933	1934	1935	1936
Salariés:									
Ouvriers d'industrie	1495	1821	1798	1700	1506	1451	1449	1344	1283
Ouvriers agricoles	171	157	146	140	141	140	133	132	134
Autres ouvriers [1]	207	256	260	258	249	245	246	239	234
Employés de commerce [2] . .	786	963	988	957	926	888	853	797	775
Hôtellerie, cafés et restaur. [3] .	210	280	274	257	232	224	217	211	206
Services publics de transport [4]	371	377	384	387	381	370	351	344	320
Administrations publiques [5] .	167	180	185	190	195	196	197	199	198
Corps enseign., ecclésiastiques	174	177	179	180	182	182	180	179	178
Personnel de maison	228	248	250	249	246	244	243	240	238
Total	3809	4459	4464	4318	4058	3940	3869	3685	3566
Prestations sociales des employeurs	128	177	180	187	186	181	180	181	177
Profession accessoire	35	39	40	41	41	42	44	45	46
Total du revenu des salariés	3972	4675	4684	4546	4285	4163	4093	3911	3789
Personnes indépendantes:									
Agriculture [6] [7]	677	705	613	455	273	382	378	466	532
Autres personnes indépendantes, profession principale	1197	1421	1391	1299	1116	1052	1053	1002	982
Autres personnes indépendantes, profession accessoire	65	74	75	76	79	82	84	87	89
Total du revenu des personnes indépendantes	1939	2200	2079	1830	1468	1516	1515	1555	1603

[1] Commerce, transports privés, établissements divers (hôpitaux, sciences, arts, etc.).
[2] Y compris les techniciens, les universitaires (à l'exception du corps enseignant), les directeurs et les employés supérieurs de l'hôtellerie.
[3] Sans les directeurs et les employés supérieurs.
[4] Postes, télégraphes, téléphones, chemins de fer sans les entreprises privées de transport et les compagnies privées de navigation.
[5] Ensemble du personnel de la Confédération (à l'exception des entreprises de transport mentionnées ci-dessus et de l'Ecole polytechnique fédérale), personnel des bureaux internationaux, personnel administratif des cantons et des communes.
[6] Profession principale et profession accessoire, y compris l'horticulture.
[7] Y compris les pertes.

De tous les groupes de salariés, c'est celui des ouvriers d'industrie qui a enregistré la perte de gain la plus forte. De 1929 à 1936, le revenu de cette catégorie est tombé de 1821 à 1283 millions ou de 30 pour cent. Ce recul considérable est dû en première ligne au chômage puis à la baisse des salaires. Selon Wyler, la diminution de revenu de 538 millions subie par les ouvriers d'industrie est due pour 400 millions au chômage, soit total, soit partiel, et pour 138 millions aux baisses de salaires. Inversement, la diminution du revenu des employés, de 188 millions, est due pour les trois quarts environ à des baisses de salaires.

Dans l'hôtellerie, les cafés et les restaurants, la diminution du revenu des employés est due avant tout au recul des pourboires (ensuite de la régression du chiffre d'affaires). Les taux de salaires et le nombre des employés n'ont que peu varié.

Dans les entreprises publiques de transport, parmi lesquelles il faut compter les P.T.T., la régression du revenu est due pour une part importante à la réduction du personnel, notamment en ce qui concerne les Chemins de fer fédéraux. En 1936, les effectifs du personnel des C.F.F. étaient de 11,000 inférieurs à ceux de 1920 et de 5000 à ceux de 1929. Par contre, le nombre des salariés des administrations publiques, de même que celui des membres du corps enseignant, ont augmenté régulièrement; c'est ce qui explique qu'en dépit des baisses de salaires le revenu de ces catégories, prises dans leur ensemble, ne soit pas très différent de celui de 1929.

Dans le revenu du travail des salariés sont compris les prestations sociales des employeurs, de même que le revenu provenant de professions accessoires. En 1936, les prestations sociales des employeurs étaient aussi élevées qu'en 1929, après avoir subi, dans l'intervalle, une hausse suivie d'une baisse. Le revenu provenant d'occupations accessoires ne marque aucune augmentation.

Le revenu des personnes indépendantes ne comporte malheureusement que deux catégories: agriculture et autres professions. Au cours des premières années de crise ce sont les producteurs agricoles qui ont été les plus frappés. De 1929 à 1932 leur revenu accuse une diminution de 60 pour cent. Ce recul considérable est commandé avant tout par la chute des prix agricoles. Dès 1933 nous enregistrons une amélioration sensible. Les exploitants de la branche des cafés et restaurants et de l'hôtellerie ont été également durement frappés par la crise. Dans cette branche, le mouvement de recul s'est poursuivi jusqu'en 1936. D'une manière générale, le revenu des personnes indépendantes autres que les producteurs agricoles a diminué de 28 pour cent environ de 1926 à 1936.

Il nous reste maintenant à aborder *le revenu net des capitaux* (en millions de francs):

	1924	1929	1930	1931	1932	1933	1934	1935	1936
Revenu provenant des intérêts	*1210*	*1524*	*1585*	*1602*	*1585*	*1557*	*1548*	*1529*	*1515*
dont:									
Dépôts d'épargne, bons de caisse	316	440	473	472	451	418	398	380	372
Obligations	425	445	444	433	418	410	413	411	407
Propriété fonc., hypothèques [1]	469	639	668	697	716	729	737	738	736
Revenu provenant de bénéfices, dividendes	*548*	*791*	*759*	*633*	*554*	*536*	*536*	*509*	*534*
dont:									
Actions, parts de jouissance .	297	463	444	353	290	281	283	259	282
Divers [2]	251	328	315	280	264	255	253	250	252
Total, y compris les revenus figur. dans deux catégories	*1758*	*2315*	*2344*	*2235*	*2139*	*2093*	*2084*	*2038*	*2049*
Eléments estimés en double [3]	—101	—127	—129	—125	—127	—110	—114	—107	—125
Total sans les revenus dans deux catégories	*1657*	*2188*	*2215*	*2110*	*2012*	*1983*	*1970*	*1931*	*1924*
Gains non distribués, après déduction des pertes [4] . . .	—20	240	180	—50	—150	—100	—90	—100	—20
Solde actif des placements à l'étranger [4]	65	100	120	90	70	80	90	110	115
Total	*1702*	*2528*	*2515*	*2150*	*1932*	*1963*	*1970*	*1941*	*2019*

[1] Revenu net des loyers, après déduction des intérêts hypothécaires sur la propriété foncière privée, des coopératives du bâtiment, des pouvoirs publics et des intérêts pour les hypothèques privées (non bancaires).

[2] Bénéfices des coopératives (sans les coopératives du bâtiment), des sociétés mutuelles d'assurance, des entreprises publiques, des participations à des entreprises privées.

[3] Ensuite des changements intervenus dans l'estimation du portefeuille des sociétés anonymes.

[4] Suppléments pour montants non encore compris.

L'ampleur du rendement du capital est déterminée, d'une part, par le montant des placements et, d'autre part, par le taux d'intérêt, c'est-à-dire par la marge de bénéfice. D'une manière générale, le taux de l'intérêt a été en régression au cours de la période considérée, du moins jusqu'en 1935. Le montant des dépôts en banque a diminué; par contre, les hypothèques marquent une augmentation nette ensuite de l'intense activité de l'industrie du bâtiment. Le revenu provenant des intérêts commence à reculer à partir de 1932; toutefois, cette évolution est atténuée par l'augmentation du rendement des hypothèques.

Le recul des dividendes a déterminé plus fortement la régression du revenu net des capitaux que la diminution du rendement de l'intérêt. De 1929 à 1935 les dividendes sont tombés de 463 à 259 millions de francs (—44 pour cent). Au cours de cette période, le dividende moyen des sociétés anonymes suisses a passé de 7 à 3,4 pour cent. C'est en 1931 et 1932 que ce recul est le plus marqué.

Etant donné que l'addition des revenus provenant d'intérêts et de dividendes comporte des éléments qui sont comptés deux fois

et que, d'autre part, certains facteurs n'ont pas pu être pris en considération (dividendes non distribués, pertes, rendement des placements à l'étranger), Wyler a été dans l'obligation d'apporter diverses corrections afin d'obtenir le revenu net des capitaux.

Le montant total, qui ne constitue, naturellement, qu'une estimation, a atteint son maximum en 1929 avec 2,5 milliards et son étiage en 1935 avec 1,9 milliards. Il importe de souligner que ces chiffres ne comprennent pas le revenu du capital dans son ensemble. Le revenu provenant du capital investi dans les entreprises agricoles et dans celles des arts et métiers et du petit commerce figure dans le revenu mixte des personnes indépendantes, étant donné qu'il n'est pas possible, pour cette catégorie, de faire une discrimination entre le rendement du capital et celui du travail.

Les charges fiscales en Suisse.

Par *Hans-E. Mühlemann.*

Les impôts indirects à la Confédération, les impôts directs aux cantons et aux communes, tel a été en quelque sorte le principe appliqué pendant longtemps. Par impôts directs on comprenait généralement l'imposition de la fortune et du revenu et par impôts indirects les droits de douane prélevés par la Confédération. Mais, à la longue, il n'a pas été possible de maintenir ce principe. Depuis la Guerre mondiale il n'y a guère qu'une année (1933) pendant laquelle la Confédération n'ait pas prélevé d'impôts directs. Quoi qu'il en soit, les droits de douane constituent encore l'essentiel des recettes fiscales de la Confédération, tandis que celles des cantons et des communes sont couvertes en grande partie par l'imposition de la fortune et du revenu. C'est ce qui ressort nettement du tableau ci-dessous:

Recettes fiscales.

		Confédération	Cantons	Communes	Total	Par tête
		en millions de francs				en fr.
Impôts sur la fortune et le revenu	1929	49,9	213,9	249,0	512,8	127.51
	1930	170,6	218,8	257,4	646,8	159.65
	1933	13,3	200,1	250,5	463,9	112.46
	1938	50,6	234,3	272,4	557,3	133.10
Impôts sur les mutations de fortune	1929	80,1	36,3	8,7	125,1	31.11
	1930	83,5	31,0	9,8	124,3	30.68
	1933	51,1	29,0	6,7	86,8	21.04
	1938	72,9	31,9	5,7	110,5	26.39
Impôts sur la consommation et douanes	1929	269,5	28,5	4,4	302,4	75.20
	1930	294,8	29,0	4,6	328,4	81.06
	1933	297,5	31,9	3,9	333,3	80.80
	1938	314,6	33,3	3,8	351,7	83.99
Ensemble des charges fiscales	1929	399,5	278,7	262,1	940,3	233.82
	1930	548,9	278,8	271,8	1,099,5	271.39
	1933	361,9	261,0	261,1	884,0	214.30
	1938	438,1	299,5	281,9	1,019,5	243.48